

La maison des Associations



Jusqu'au 27 avril 1956, date à laquelle la commune acquiert, pour la somme de 1 600 000,00 francs une belle maison de maître située à l'entrée du village, tous les « services » municipaux étaient concentrés dans le bâtiment de l'ancienne école : au rez de chaussée, une salle de classe (actuel réfectoire), mais aussi la mairie (actuelle cuisine) et, à l'étage, un logement de fonction !

En 1959, après avoir réalisé les travaux nécessaires, la commune peut enfin réorganiser ses services dans ce nouveau bâtiment communal avec : le bureau du maire, le secrétariat de mairie, la salle du conseil, les archives, le foyer communal mais aussi une nouvelle salle de classe qui va permettre, jusqu'en 1978, date d'installation, dans l'enceinte scolaire, d'une classe mobile préfabriquée, de renforcer la classe déjà existante. A l'étage, un deuxième logement de fonction est mis à la disposition des enseignants.

L'ancienne mairie, après de récents travaux de restructuration, d'isolation et de remise aux normes, devient la "Maison des Associations" sous la protection des deux superbes cèdres toujours présents et peuvent bénéficier d'une salle polyvalente contiguë inaugurée le 22/11/1986.

En 2005, l'ancien presbytère resté vacant après le décès du Père Madon en 1993, est restauré et son organisation interne revue afin de pouvoir accueillir en 2006, l'activité administrative de la mairie. En 2018, une nouvelle salle du conseil est construite dans la continuité de l'annexe administrative. L'institution municipale est désormais, dans son intégralité, définitivement installée au 2 Rue de l'Église.

2024 fût une nouvelle étape pour "La maison des associations", avec le projet de lui donner un "petit coup de jeune" comprenant des travaux de rénovation intérieur, isolation, huisserie, ainsi que des façades. Désormais chaque associations peut avoir "son espace" où il fait bon vivre et partager. Après une enquête auprès des habitants, selon la majorité, le bâtiment est nommé "L'espace Tolosan".

Pour info, la salle "Tolosane" (au RDC) peut être réservé par les administrés pour une capacité de 20 personnes.